



REPUBLIQUE FRANCAISE CCAS DE CHAMBERY

Département de la Savoie

DECISION DE LA VICE PRESIDENTE N° DDVP-2026-37

En application de l'article R123-21
du Code de l'Action Sociale et des Familles

CONVENTION DE PRESTATION CONCERT

La Vice-Présidente du CCAS de CHAMBERY,

Vu les articles R123-21 et R 123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu la délibération n°1.5 du 31 mai 2024 du Conseil d'administration donnant délégation de pouvoir au Président
et à la Vice-Présidente,

Considérant l'importance de favoriser les relations intergénérationnelles,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} :

De conclure avec la micro-crèche Opagaio Bissy une convention de partenariat pour des actions d'animations à destination des résidents de l'EHPAD Les Charmilles, qui auront lieu deux fois par mois. La convention est conclue du 16 mars au 31 août 2026.

ARTICLE 2° :

La présente décision peut être contestée dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication en déposant un recours auprès du Tribunal Administratif de Grenoble. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site www.telerecours.fr. Dans ce même délai, la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Vice-Présidente (par lettre avec Accusé Réception). Cette démarche suspend le délai de recours contentieux. Toutefois, ce recours gracieux n'est pas suspensif de la présente décision et le silence de l'autorité territoriale gardé pendant deux mois à compter de la réception de cette demande vaut rejet de celle-ci.

ARTICLE 3 :

La présente décision valant délibération sera soumise aux formalités prévues à l'article R123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Fait à Chambéry, le

15 AVR. 2026

La Vice-Présidente du CCAS

Christelle FAVETTA SIEYES

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

DDVP-2026-37 OPAGAIO CONVENTION PPARTENARIAT ANIMATION LES CHARMILLES

Date de transmission de l'acte : 20/04/2026

Date de réception de l'accusé de
réception : 20/04/2026

Numéro de l'acte : 26_01077 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 073-267310050-20260415-26_01077-CC

Date de décision : 15/04/2026

Acte transmis par : Claudia DI CICCO

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte :
1. Commande Publique
1.4. Autres types de contrats
1.4.2. Convention et avenant (document contractuel)
1.4.2.3. Autres